VILLEPARISIS

Mise en séparatif du réseau d'assainissement

Compte tenu des travaux entrepris par la société JEAN LEFEBVRE à partir du 5 mai 2023 jusqu'au 26 mai 2023, avenue des Papillons (tronçon entre les avenues Abeilles et Libellules), le stationnement sera réglementé.

Début des travaux 05/05/2023 Fin des travaux prévue 26/05/2023

Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30 km/h sur la zone des travaux.

La pré-signalisation, la signalisation de position et les mesures de protections de chantier nécessaires à la bonne exécution du présent arrêté seront fournies, mises en place et maintenues en état par l'entreprise. L'ensemble de ces dispositions devra être conforme aux réglementations en vigueur sous contrôle du maître d'œuvre (CARPF) et les Services Techniques de la Mairie de Villeparisis se réservent le droit de tout contrôle du respect de la réglementation.

Documents 2023-108 ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE